



Réf. Farde e-Assemblées : 2546235

N° OJ : 14**Projet d'Arrêté - Conseil du 18/09/2023**

Objet : Contrat de Quartier Durable "Héliport-Anvers" : opération 4.1 «Made in Héliport-Anvers Initiatives citoyennes et associatives».- Initiative citoyenne «Salon Masui».- Convention d'entretien d'une table en bois, d'une poubelle et de plantes.

Le Conseil communal,

Considérant que l'opération 4.1 « Made in Héliport-Anvers Initiatives citoyennes et associatives » figure au programme du Contrat de Quartier Durable Héliport-Anvers, adopté par le Conseil communal le 21 février 2022 et approuvé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 23 juin 2022, dont notification à la Ville de Bruxelles en date du 15 juillet 2022 ;

Considérant que l'opération 4.1 « Made in Héliport-Anvers Initiatives citoyennes et associatives », pilotée par la cellule Rénovation urbaine, vise à soutenir et encourager des initiatives locales par l'octroi d'une subvention aux habitant.e.s et associations engagé.e.s dans la mise en œuvre d'actions susceptibles d'avoir un impact positif sur la qualité de vie et la cohésion sociale dans le quartier Héliport-Anvers ;

Vu sa décision du 5 septembre 2022 d'adopter le règlement du premier appel à initiatives citoyennes et associatives "Made in Héliport-Anvers" ;

Considérant que l'appel à projets a été organisé du 16 septembre 2022 au 17 novembre 2022, avec pour objectif de soutenir des initiatives locales de petite échelle menées au sein du périmètre du Contrat de Quartier Durable Héliport-Anvers, répondant aux objectifs suivants :

- renforcer le lien social, la solidarité et/ou la convivialité ;
- renforcer l'identité de quartier (renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté du quartier) ;
- animer et/ou intervenir dans l'espace public pour le rendre plus agréable, partagé et accessible à tous ;
- permettre aux habitant.e.s et aux usagers/ères d'être « acteurs/actrice » de la vie de leur quartier, tout en prenant en compte l'approche du genre dans les projets ;

Considérant qu'en date du 24 novembre 2022, un comité d'avis s'est réuni afin d'évaluer les 9 propositions reçues sur base des critères repris au règlement de l'appel à projets ;

Considérant que ce comité d'avis a considéré que la proposition 'Salon Masui' portée par l'habitant Maarten Weyns pouvait être sélectionnée, représentant un subside total de 2.784,79 EUR ;

Considérant que le règlement du 1er appel à initiatives citoyennes et associatives « Made in Héliport-Anvers » dont la révision a été adoptée le 12 juin 2023 par le Conseil communal ne régit pas les modalités d'entretien d'un mobilier urbain installé grâce aux subsides octroyés par l'appel à projet en question ;

Considérant qu'en vue de déterminer les modalités d'entretien du mobilier urbain, il y a lieu d'adopter la « Convention d'entretien d'une table en bois, d'une poubelle et de plantes » ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :



Article unique :

La « Convention d'entretien d'une table en bois, d'une poubelle et de plantes », conclue dans le cadre de l'opération 4.1 « Made in Héliport-Anvers Initiatives citoyennes et associatives » figurant au programme du Contrat de Quartier Durable Héliport-Anvers, est adoptée.

Annexes :

[Convention d'entretien d'une table en bois, d'une poubelle et de plantes \(FR\) \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)